

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 02101

Numéro SIREN : 448 376 509

Nom ou dénomination : JSP FINANCES

Ce dépôt a été enregistré le 14/06/2019 sous le numéro de dépôt 18935

**JSP FINANCES
10 RUE DE LA SABLIERE
92230 GENEVILLIERS**

*Comptes Certifiés conformes aux PIR
Comptables de l'entreprise*



COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2018

- BILAN ACTIF
- BILAN PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DE L'ACTIF
- DETAIL DU PASSIF
- DETAIL COMPTE DE RESULTAT
- ANNEXE
- DECLARATION 2065 ET ANNEXES

JSP FINANCES10 RUE DE LA SABLIERE
92230 GENEVILLIERS

Durée N: 12

Durée N-1: 12

BILAN ACTIF

	Brut	Amort. prov.	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	30 000		30 000	30 000
Autres immobilisations incorporelles	82 326	19 480	62 846	
Avances et acomptes sur imm. incorporelles				
Terrains	6 345		6 345	6 345
Constructions	298 919	186 004	112 915	110 168
Inst. techniques, mat. outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	41 443	32 063	9 379	7 254
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées				
Autres participations	743 697		743 697	644 697
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	44 718		44 718	44 086
Total de l'actif immobilisé	1 247 450	237 548	1 009 902	842 552

Matières premières, approvisionnements	12 456		12 456	20 597
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
Clients et comptes rattachés	99 688		99 688	70 019
Autres créances	69 608		69 608	65 703
Capital souscrit et appelé, non versé				
VMP (dont actions propres)				
Disponibilités	21 701		21 701	71 551
Charges constatées d'avance	74 622		74 622	61 722
Total de l'actif circulant	278 075		278 075	289 594

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				

Total de l'actif	1 525 526	237 548	1 287 978	1 132 147
-------------------------	------------------	----------------	------------------	------------------

Droit au bail		Immo. à - un an	44 718	Part à + un an	
Immobilisations		Stocks		Créances	

BILAN PASSIF

		31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel (dont versé)	280 000	280 000	280 000
Primes d'émission de fusion, d'apport, ...			
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence)			
Réserve légale		28 000	28 000
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont réserve spé. prov. fluctuation des cours)			
Autres réserves (dont réserve achat d'oeuvre art.vivants)		16 729	16 729
Report à nouveau		122 089	65 428
Résultat de l'exercice		- 14 517	56 660
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		432 300	446 818

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres		

Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions pour risques et charges		

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	112 655	847
Emprunts et dettes financières divers	454 964	295 024
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	153 231	82 595
Dettes fiscales et sociales	134 826	306 861
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
Total des dettes	855 677	685 328

Ecart de conversion passif		
----------------------------	--	--

Total du passif	1 287 978	1 132 147
------------------------	------------------	------------------

Ecart de réévaluation incorporé au capital		
Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)		
écart de réévaluation libre		
réserve de réévaluation (1976)		
Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		
Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	791 241	685 328
Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques CCP	274	847

COMPTE DE RESULTAT DE L' EXERCICE

	31/12/2018			31/12/2017
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 574 595		1 574 595	1 702 757
Chiffres d' affaires nets	1 574 595		1 574 595	1 702 757

Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d' exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	4 830	19 850
Autres produits	12	
Total des produits d' exploitation	1 579 437	1 722 607

Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stocks (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approv. (y compris droits de douane)		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes	680 866	749 587
Impôts, taxes et versements assimilés	27 769	16 825
Salaires et traitements	490 017	475 799
Charges sociales	368 736	344 994
Sur immobilisations : Dotations aux amortissements	29 943	11 707
Dotations aux provisions		
Sur actif circulant : Dotations aux provisions		
Pour risques et charges : Dotations aux provisions		
Autres charges	5	
Total des charges d' exploitation	1 597 338	1 598 914
Résultat d' exploitation	- 17 901	123 693

Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers de participations	390	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l' actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	10 000	4 044
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	10 390	4 044

Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	4 488	3 403
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	4 488	3 403

Résultat financier	5 902	640
---------------------------	--------------	------------

Résultat courant avant impôts	- 11 998	124 334
--------------------------------------	-----------------	----------------

COMPTE DE RESULTAT DE L' EXERCICE

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		40 000
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		40 000

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		78 551
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		644
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles		79 195

Résultat exceptionnel		- 39 195
------------------------------	--	-----------------

Participation des salariés aux résultats de l' entreprise		
Impôts sur les sociétés	2 519	28 478
Total des produits	1 589 828	1 766 652
Total des charges	1 604 346	1 709 992

Bénéfice ou perte	- 14 517	56 660
--------------------------	-----------------	---------------

Dont: - produits nets partiels sur opérations à long terme		
- produits de locations immobilières		
- produits d' exploitation afférents à des exercices antérieurs		
- crédit-bail mobilier		
- crédit-bail immobilier		
- charges d' exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
- produits concernant les entreprises liées		
- intérêts concernant les entreprises liées		
- dons faits aux organismes d' intérêt général		
- amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		
- amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		
- transferts de charges		
- cotisations personnelles de l'exploitant		
- produits redevances concessions brevets et licences		
- charges redevances pour concessions de brevets et licences		
- primes et cotisations complémentaires personnelles:		
facultatives		
obligatoires		

Détail des produits et charges exceptionnels	Charges except.	Produits except.
--	-----------------	------------------

--	--	--

Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Charges antérieures	Produits antérieurs
---	---------------------	---------------------

--	--	--

BILAN ACTIF

	31/12/2018	31/12/2017	Variation	
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Fonds commercial</i>				
207000 FONDS COMMERCIAL	30 000.00	30 000.00		
Total Fonds commercial	30 000.00	30 000.00		
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
208000 AUTRES IMMO. INCORPORELLES	82 326.70	3 556.20	78 770.50	N.S
280800 AMORTISSEMENT AUTRES IMMO INCO	-19 480.54	-3 556.20	-15 924.34	-447.8
Total Autres immobilisations incorporelles	62 846.16		62 846.16	
<i>Immobilisations corporelles</i>				
<i>Terrains</i>				
211000 TERRAINS	6 345.00	6 345.00		
Total Terrains	6 345.00	6 345.00		
<i>Constructions</i>				
213000 CONSTRUCTIONS SUR SOL PROPRE	167 567.34	167 567.34		
213500 INSTALLATIONS GENERALES	131 351.97	118 973.57	12 378.40	10.4
281300 AMORT. CONSTRU. SUR SOL PROPRE	-76 768.95	-70 356.26	-6 412.69	-9.1
281350 AMORT. INSTALL. GENERALES	-109 235.15	-106 016.42	-3 218.73	-3.0
Total Constructions	112 915.21	110 168.23	2 746.98	2.5
<i>Autres immobilisations corporelles</i>				
218200 MATERIEL DE TRANSPORT	13 339.11	13 339.11		
218300 MATERIEL DE BUREAU	28 103.99	21 591.26	6 512.73	30.2
281820 AMORT. MATERIEL TRANSPORT	-12 386.23	-11 841.81	-544.42	-4.6
281830 AMORT. MATERIEL DE BUREAU	-19 677.51	-15 834.33	-3 843.18	-24.3
Total Autres immobilisations corporelles	9 379.36	7 254.23	2 125.13	29.3
<i>Immobilisations financières</i>				
<i>Autres participations</i>				
261000 TITRES DE PARTICIPATION	743 697.87	644 697.87	99 000.00	15.4
Total Autres participations	743 697.87	644 697.87	99 000.00	15.4
<i>Autres immobilisations financières</i>				
275000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	44 718.95	44 086.96	631.99	1.4
Total Autres immobilisations financières	44 718.95	44 086.96	631.99	1.4
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks</i>				
<i>Matières premières, approvisionnements</i>				
320000 STOCKSCADEAUX PUBLICITAIRES	5 356.94	8 191.66	-2 834.72	-34.6
322700 STOCK VETEMENT TRAVAIL	7 099.12	12 405.86	-5 306.74	-42.8
Total Matières premières, approvisionnements	12 456.06	20 597.52	-8 141.46	-39.5
<i>Créances</i>				
<i>Clients et comptes rattachés</i>				
411000 GENERAL CLIENT	68 187.55	70 086.70	-1 899.15	-2.7
418100 CLTS FACTS. A ETABLIR	147 369.11	144 893.08	2 476.03	1.7
418700 CLIENTS AVOIR A ETABLIR	-115 888.54	-144 960.17	29 091.63	20.1
Total Clients et comptes rattachés	99 668.12	70 019.61	29 668.51	42.4
<i>Autres créances</i>				
444000 ETAT IMPOTS SOCIETES	30 379.00		30 379.00	
445600 TVA SUR ACHATS	23 725.38	13 281.58	10 443.80	78.6
445830 TVA SUR FACT. NON PARVENUES	14 947.64	22 422.21	-7 474.57	-33.3

BILAN ACTIF

	31/12/2018	31/12/2017	Variation	
448700 ETAT PRODUITS A RECEVOIR	556.00		556.00	
467600 DEBITEURS DIVERS		30 000.00	-30 000.00	-100.0
Total Autres créances	69 608.02	65 703.79	3 904.23	5.9
Divers				
Disponibilités				
512001 SOCIETE GENERALE	3 394.80	4 071.53	-676.73	-16.6
512004 CIC EST	1 875.99	549.58	1 326.41	241.3
512100 HSBC	4 234.48	47 680.24	-43 445.76	-91.1
512200 FORTIS BANQUE	5 722.39	15 634.45	-9 912.06	-63.4
531000 CAISSE	6 473.37	3 615.32	2 858.05	79.1
Total Disponibilités	21 701.03	71 551.12	-49 850.09	-69.7
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance				
486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	74 622.53	61 722.72	12 899.81	20.9
Total Charges constatées d'avance	74 622.53	61 722.72	12 899.81	20.9

BILAN PASSIF

	31/12/2018	31/12/2017	Variation	
CAPITAUX PROPRES				
<i>Capital social ou individuel</i>				
101300 CAPITAL APPELE VERSE	-280 000.00	-280 000.00		
Total Capital social ou individuel	-280 000.00	-280 000.00		
<i>Réserve légale</i>				
106110 RESERVE LEGALE	-28 000.00	-28 000.00		
Total Réserve légale	-28 000.00	-28 000.00		
<i>Autres réserves</i>				
106800 AUTRES RESERVES	-16 729.28	-16 729.28		
Total Autres réserves	-16 729.28	-16 729.28		
<i>Report à nouveau</i>				
110000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	-122 089.31	-65 428.82	-56 660.49	-86.6
Total Report à nouveau	-122 089.31	-65 428.82	-56 660.49	-86.6
DETTES				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>				
164015 EMPRUNT HSBC 70 000 €	-52 559.03		-52 559.03	
164016 EMPRUNT SG 100 000 €	-59 821.13		-59 821.13	
518600 INT. COURUS A PAYER	-274.99	-847.65	572.66	67.6
Total Emprunts et dettes auprès des établissements de	-112 655.15	-847.65	-111 807.50	N.S
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
165000 DEPOTS CAUTIONS REÇUS	-32 343.15	-31 010.01	-1 333.14	-4.3
451000 GROUPE	-422 621.26	-264 014.10	-158 607.16	-80.1
Total Emprunts et dettes financières divers	-454 964.41	-295 024.11	-159 940.30	-54.2
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>				
401000 GENERAL FOURNISSEUR	-150 185.84	-82 205.38	-67 980.46	-82.7
408100 FOURNIS. FACTS. NON PARVENUES	-3 045.36	-389.96	-2 655.42	-680.9
Total Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-153 231.22	-82 595.34	-70 635.88	-85.5
<i>Dettes fiscales et sociales</i>				
421000 REMUNERATIONS DUES		-99 127.05	99 127.05	-100.0
428200 PROVISION CP BRUT	-8 382.95	-10 490.33	2 107.38	20.1
431000 URSSAF	-16 302.00	-60 299.00	43 997.00	73.0
437000 AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	-32 101.99	-18 191.85	-13 910.14	-76.5
437313 CAISSE RETRAITE CADRE	-8 877.12	-31 580.96	22 703.84	71.9
438200 PROVISIONS CP CHARGES	-4 805.01	-5 774.92	969.91	16.8
444000 ETAT IMPOTS SOCIETES		-17 414.00	17 414.00	-100.0
445510 TVA A PAYER	-20 646.00	-15 936.00	-4 710.00	-29.6
445700 TVA SUR VENTES	-11 364.22	-11 680.95	316.73	2.7
445840 TVA SUR FACT. A ETABLIR	-18 713.78	-21 291.47	2 577.69	12.1
448600 ETAT CHARGES A PAYER	-13 633.84	-15 074.83	1 440.99	9.6
Total Dettes fiscales et sociales	-134 826.91	-306 861.36	172 034.45	56.1

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2018	31/12/2017	Variation	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Production vendue de services				
704000 PRESTATION SERVICE EXTERIEUR		-72 564,02	72 564,02	-100,0
706000 PREST. SERVICES FRANCE	-1 548 336,42	-1 491 055,67	-57 280,75	-3,8
706060 FACTURES A ETABLIR	-2 015,58	-100 302,32	98 286,74	98,0
706140 AVOIR A ETABLIR	-24 243,03	-38 835,31	14 592,28	37,6
Total Production vendue de services	-1 574 595,03	-1 702 757,32	128 162,29	7,5
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charge				
791000 TRANSFERT CHARGES D'EXPLOIT.		-16 666,67	16 666,67	-100,0
791001 REMBOURSEMENT ASSURANCE	-4 830,20	-3 183,85	-1 646,35	-51,7
Total Reprises sur amortissements et provisions, transfert	-4 830,20	-19 850,52	15 020,32	75,7
Autres produits				
758000 PRODUITS GESTION DIVERS	-12,34	-0,13	-12,21	N.S
Total Autres produits	-12,34	-0,13	-12,21	N.S
CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres achats et charges externes				
606120 EDF GDF	3 024,83	2 938,84	85,99	2,9
606300 FOURN. ENT. ET PETIT EQUIP.	2 333,76	1 825,42	508,34	27,8
606400 FOURNITURES DE BUREAU	33 638,24	32 044,60	1 593,64	5,0
611000 SOUS TRAITANCE GENERALE	1 473,45	2 754,57	-1 281,12	-46,5
612000 CREDIT BAIL MOBILIER	77 337,35	59 822,37	17 514,98	29,3
613200 LOCATIONS IMMOBILIERES	165 024,21	118 925,55	46 098,66	38,8
613500 LOCATIONS MOBILIERES		171,18	-171,18	-100,0
613510 LOCATIONS DIVERSES	4 852,00	4 422,44	429,56	9,7
614000 CHARGES LOCATIVES	67 583,17	48 746,21	18 836,96	38,6
615400 ENTRETIEN LOCAUX	28 990,42	25 672,32	3 318,10	12,9
615500 ENT. SUR BIENS MOBILIERES	7 543,28	9 202,17	-1 658,89	-18,0
615600 MAINTENANCE	13 098,81	6 550,49	6 548,32	100,0
616000 ASSURANCES	11 768,28	15 983,70	-4 215,42	-26,4
618100 DOCUMENTATION GENERALE	422,52	156,46	266,06	170,0
618500 COLLOQUES SEMINAIRES CONF.		114 862,18	-114 862,18	-100,0
622600 HONORAIRES	51 502,67	27 064,00	24 438,67	90,3
622700 FRAIS D'ACTE ET CONTENTIEUX		20,90	-20,90	-100,0
623000 PUBLICITE	91 432,43	143 531,64	-52 099,21	-36,3
625050 CARBURANT VEHICULE	2 379,73	1 493,19	886,54	59,4
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	11 318,93	5 036,76	6 282,17	124,7
625600 MISSIONS	44 510,22	68 675,82	-24 165,40	-35,2
626100 AFFRANCHISSEMENTS		3 542,30	-3 542,30	-100,0
626200 TELEPHONE	25 325,44	28 518,41	-3 192,97	-11,2
627800 AUTRES FRAIS DE BANQUE	14 665,65	14 483,26	182,39	1,3
628200 CAUTION INTERIM	21 318,53	1 152,58	20 165,95	N.S
628400 FRAIS RECRUTEM. PERSONNEL	1 322,38	11 990,00	-10 667,62	-89,0
Total Autres achats et charges externes	680 866,30	749 587,16	-68 720,86	-9,2
Impôts, taxes et versements assimilés				
631200 TAXE D'APPRENTISSAGE	3 423,00	3 316,00	107,00	3,2
631300 FORMATION CONTINUE ETAT	6 108,20		6 108,20	
633300 FORM. CONTINUE ORGANISMES	4 933,37	4 779,24	154,13	3,2
635111 COTISATION FONCIERE DES ENTREP	193,00	193,00		
635120 TAXE FONCIERE	3 121,27	3 101,82	19,45	0,6
635131 CVAE	5 670,00	-789,00	6 459,00	-818,6
635140 TVT	4 321,00	4 783,00	-462,00	-9,7
635400 TIMBRES FISCAUX		1 441,52	-1 441,52	-100,0
Total Impôts, taxes et versements assimilés	27 769,84	16 825,58	10 944,26	65,0
Salaires et traitements				
641100 APPOINTEMENTS	503 406,40	487 678,23	15 728,17	3,2

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2018	31/12/2017	Variation	
641200 CONGES PAYES	-2 107.38	1 857.32	-3 964.70	-213.5
641400 AVANTAGES EN NATURE	-11 790.23	-14 416.20	2 625.97	18.2
641410 INDEMN NON IMPOSABLE	508.50	680.40	-171.90	-25.3
Total Salaires et traitements	490 017.29	475 799.75	14 217.54	3.0
Charges sociales				
645100 URSSAF	134 325.70	122 181.33	12 144.37	9.9
645300 RETRAITE	65 850.77	81 215.28	-15 364.51	-18.9
645313 QUATREM	61 243.28	40 713.55	20 529.73	50.4
645400 GARP	2 225.00	12 015.11	-9 790.11	-81.5
645860 PROV. CONGES PAYES CHARGES	-969.91	890.36	-1 860.27	-208.9
645870 PLAN EPARGNE ENTREPRISE	16 978.82	17 763.08	-784.26	-4.4
647450 VETEMENTS DE TRAVAIL	86 334.42	68 131.36	18 203.06	26.7
647500 MEDECINE DU TRAVAIL	470.74	463.39	7.35	1.6
647600 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	2 277.69	1 620.58	657.11	40.5
Total Charges sociales	368 736.51	344 994.04	23 742.47	6.9
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements				
681100 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	29 943.36	11 707.95	18 235.41	155.8
Total Dotations aux amortissements	29 943.36	11 707.95	18 235.41	155.8
Autres charges				
658000 FRAIS DIVERS DE GESTION	5.54	0.40	5.14	N.S
Total Autres charges	5.54	0.40	5.14	N.S
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
761700 INTERETS COURUS/COMPTE COURANT	-390.66		-390.66	
Total Produits financiers de participations	-390.66		-390.66	
Autres intérêts et produits assimilés				
764000 REVENUS TITRE PLACEMENT	-10 000.00	-4 000.00	-6 000.00	-150.0
768000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS		-44.80	44.80	-100.0
Total Autres intérêts et produits assimilés	-10 000.00	-4 044.80	-5 955.20	-147.2
CHARGES FINANCIERES				
Intérêts et charges assimilées				
661100 INTERETS SUR EMPRUNTS	381.32		381.32	
661500 INT. SUR COMPTES COURANTS	3 997.82	3 392.92	604.90	17.8
661600 INTERETS BANCAIRES	109.22	10.91	98.31	901.1
Total Intérêts et charges assimilées	4 488.36	3 403.83	1 084.53	31.9

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2018	31/12/2017	Variation	
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital</i>				
775200 PROD. CESSION IMMOB. CORPOR.		-40 000,00	40 000,00	-100,0
Total Produits exceptionnels sur opérations en capital		-40 000,00	40 000,00	-100,0
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>				
671210 CONTRAVENTIONS		95,00	-95,00	-100,0
671800 CHGES EXCP. / OPERA. GESTION		78 456,00	-78 456,00	-100,0
Total Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		78 551,00	-78 551,00	-100,0
<i>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</i>				
675100 VAL. COMPT. IMMOB. INCO. CEDEE		644,57	-644,57	-100,0
Total Charges exceptionnelles sur opérations en capital		644,57	-644,57	-100,0
 <i>Impôts sur les sociétés</i>				
695000 I. S.	2 519,00	28 478,00	-25 959,00	-91,2
Total Impôts sur les sociétés	2 519,00	28 478,00	-25 959,00	-91,2

A N N E X E

Annexe au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2018, dont le total est de 1 287 978 €, et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant une perte de 14 517 €.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en presumant de la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTATS

CAPITAUX PROPRES

Le capital social de 276 actions.

ACTIF IMMOBILISE ET AMORTISSEMENTS

L'actif immobilisé correspond à des prises de participation dans différentes sociétés.

1- Etat de l'actif immobilisé

	1/07/18	Entrée	Sortie	31/12/2018
Immobilisations incorporelles	33 556	78 770	0	112 326
Immobilisations corporelles	327 816	18 891	0	346 707
Immobilisations financières	688 784	99 631	0	788 416

3- Etat des amortissements

	1/07/18	Dotation	Reprise	31/12/2018
Immobilisations incorporelles	3 556	15 924	0	19 480
Immobilisations corporelles	204 048	14 019	0	218 067

ACTIF CIRCULANT ET DETTES

	- 1 an	+ 1 an - 5 ans
- Clients et comptes rattachés.....	99 688	
- Autres créances.....	69 608	
- Charges constatées d'avance.....	74 622	
- Emprunts et dettes financières.....	112 655	
- Emprunts et dettes divers.....	32 343	
- Fournisseurs.....	153 231	
- Dettes fiscales et sociales.....	134 826	
- Groupe et associés.....	422 621	

COMPTES DE REGULARISATION

1- Charges d'exploitation constatées d'avance... ..	74 622 €
---	----------

2- Charges à répartir.....	néant
3- Charges à payer	
Emprunts et dettes assimilées.....	275 €
Fournisseurs.....	3 045 €
Dettes fiscales et sociales.....	26 823 €
4- Clients factures à établir.....	147 369 €
5- Clients avoir à établir.....	115 868 €

* * * *

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01/01/2018** Et clos le **31/12/2018** Régime simplifié d'imposition ☐ Régime réel normal ☒

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe ☐

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art 209-0 B (entreprise de transport maritime) cocher la case ☐

Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258 SD (art. 231-I-1 quinquiés C), cocher la case ☐

Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 quinquiés C), cocher la case ☐

Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée Pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays) ☐

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐

A IDENTIFICATION **JSP FINANCES**

10 RUE DE LA SABLIERE

Désignation, SIRET **92230 GENEVILLIERS**

et adresse de la société **44837650900015**

Adresse du siège social

B ACTIVITE

Activités exercées :

DETENTION DE PARTICIPATIONS ET GESTION

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

l'ancienne adresse en cas de changement :

Le téléphone :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. page 4)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33,1/3 % Bénéfice imposable à 28%* Déficit

Bénéfice imposable à 15 % **16 790**

2 Plus-values

Plus-values à long terme imposables à 15 % Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %

Plus-values à long terme imposables à 19% Autres plus-values imposables à 19 % PV à long terme imposables à 0 % Plus-values exonérées art. 238 quindecies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes ☐ Zones franches urbaines ☐ Pôle de compétitivité ☐

Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐ Zones franches d'activités Art. 44 quaterdecies ☐ Autres dispositifs ☐ Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐

Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art.244 quater W ☐ dans le secteur du logement social, art.244 quater X ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :

SARL ECAUDIT

34 AV DU GENERAL DE GAULLE

94300 VINCENNES Tél : **0143746887**

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :

N° d'agrément du CGA :

Nom et adresse du conseil :

Identité du déclarant :

Date :

Lieu : GENNEVILLIERS

Qualité et nom du signataire : PANNEAU GERARD

PRESIDENT

CGA ☐ Viseur Conventionné ☐ Tél :

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux

N° 2065 bis
(2018)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

[illegible]

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 Bis
(2018)

Désignation de l'entreprise **JSP FINANCES**

et Date de clôture de l'exercice **31/12/2018**

H — DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre) :	Adresse des autres établissements :

I — CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages :	
MVLT imposées à 15 %	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
	MVLT imputées sur les PVLT de l'exercice	
	MVLT réalisées au cours de l'exercice	
	MVLT restant à reporter	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise **JSP FINANCES**

du **01/01/2018**

Adresse **10 RUE DE LA SABLIERE**

92230

GENEVILLIERS

au **31/12/2018**

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	MME PANNEAU	GERARD	2	allée des Noisetiers	95350	SAINT PRIX		
	Président							
2	MME DECHENOIX	CYRILLE	33	Avenue Sainte Lucie	92600	ASNIERE SUR SEINE		
	Responsable Commercial							
3	MME BEQUET	JEAN MARC	55	Rue Thérèse Lethias	95540	MERY SUR OISE		
	Responsable Administratif							
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					DEPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES			TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	167 371			167 371				167 371
2	195 535			195 535				195 535
3	140 500			140 500				140 500
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**	503 406			503 406				503 406

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

10

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)

Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement

Total

44 510

44 510

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice (total col. 9 + total col. 10) ⑩	547 916	- de l'exercice ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩	556 227	- de l'exercice précédent ⑩	112 307

Nom et qualité du signataire PANNEAU GERARD PRESIDENT	À GENEVILLIERS le Signature :
---	---

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts.



RELEVÉ DES FRAIS DÉDUCTIBLES LIÉS À DES ÉTATS ET TERRITOIRES NON COOPÉRATIFS

Nom de l'établissement		JSP FINANCES		
N° d'identification (SIRET)		44837650900015	Exercice social	31/12/2018
Total des dépenses visées à l'article 238A du CGI (1)				
Intérêts, arrérages, autres produits des obligations, créances, dépôts et cautionnements et autres produits analogues				
Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
TOTAL (2)				
Redevances de cession ou concession de licences d'exploitation, de brevets d'invention, de marques de fabrique, procédés ou formule de fabrication et autres droits analogues				
Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
TOTAL (3)				
Rémunérations de services, payées ou dues				
Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
TOTAL (4)				
Total des dépenses devant être réintégréées au tableau 2058-A ou 2033-B (1) - [(2)+(3)+(4)]				

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiés par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

Désignation de l'entreprise : JSP FINANCES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12	
Adresse de l'entreprise 10 RUE DE LA SABLIERE		92230 GENEVILLIERS	Durée de l'exercice précédent : 12
Numéro SIRET : 4 4 8 3 7 6 5 0 9 0 0 0 1 5			Néant ☐ *
		Exercice N, clos le : 31/12/2018	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières *	BH	BI
TOTAL (II)		BJ	BK
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
DIVERS	Disponibilités	CF	CG
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
TOTAL (III)		CJ	CK
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

Désignation de l'entreprise : JSP FINANCES		Néant ☐ *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 280 000)	DA	280 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	28 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants • EJ)	DG	16 729
	Report à nouveau	DH	122 089
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-14 517
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
		TOTAL (I)	DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	112 655
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	454 964
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	153 231
	Dettes fiscales et sociales	DY	134 826
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	855 677
	Écart de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 287 978
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	791 241
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	274

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : JSP FINANCES				Néant		*	
		Exercice N					
		France		Exportation et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * Services *	FD		FE		FF	
		FG	1 574 595	FH		FI	1 574 595
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 574 595	FK		FL	1 574 595
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	4 830
	Autres produits (1) (11)					FQ	12
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stocks (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variations de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	680 866
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	27 769
	Salaires et traitements *					FY	490 017
	Charges sociales (10)					FZ	368 736
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements *			GA	29 943
			- dotations aux provisions *			GB	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	5
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-17 901
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	390
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres Intérêts et produits assimilés (5)					GL	10 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	10 390
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 488
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	4 488
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	5 902
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	-11 998

Désignation de l'entreprise : JSP FINANCES		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	2 519	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 589 828	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 604 346	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total de charges)		HN	-14 517	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	Crédit-bail mobilier *	HP	77 337
		Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans les PME innovantes (art.217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art.39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	4 830	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		charges antérieures	Produits antérieures	

5

IMMOBILISATIONS

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général
des impôts).

Désignation de l'entreprise				JSP FINANCES				Néant ☐ *							
CADRE A				IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste.			
								1				2			
								D8				D9			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I			CZ								
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II			KD	33 556	KE		KF	78 770			
CORPORELLES	Terrains						KG	6 345	KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ	167 567	KK		KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO				
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP	118 973	KQ		KR	12 378			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants			M3		KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, et aménagements divers *					KV		KW		KX				
		Matériel de transport *					KY	13 339	KZ		LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	21 591	LC		LD	6 512			
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes						LK		LL		LM				
	TOTAL III						LN	327 816	LO		LP	18 891			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T			
		Autres participations						8U	644 697	8V		8W	99 000		
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières						1T	44 086	1U		1V	631				
TOTAL IV						LQ	688 784	LR		LS	99 631				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	1 050 157	ØH		ØJ	197 293				
CADRE B				IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice			
								par virements de poste à poste				Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence			
								par cessations des titres ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
								1				3			
								CØ				DØ			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I			IN				DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II			IO		LV	112 326	1X				
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY	6 345	LZ		
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB	167 567	MC		
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencements et aménagem. des constructions					IS		MG		MH	131 351	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencements, aménagements divers					IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport					IV		MP		MQ	13 339	MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					IW		MS		MT	28 103	MU		
		Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		NF		
TOTAL III						IY		NG		NH	346 707	NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations						IØ		ØX		ØY	743 697	ØZ		
	Autres titres immobilisés						I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		2F	44 718	2G		
	TOTAL IV						I3		NJ		NK	788 416	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		ØK		ØL	1 247 450	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice clos le 31/12/2018

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art.238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : JSP FINANCES

Néant ☐*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5] (5)
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées aux cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise JSP FINANCES										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	3 556	PF	15 924	PG		PH	19 480	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM	70 356	PN	6 412	PO		PQ	76 768	
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst.général., agencements et aménagement des constructions		PV	106 016	PW	3 218	PX		PY	109 235	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst.général., agencements, aménagement divers		QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport		QH	11 841	QI	544	QJ		QK	12 386	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	15 834	QM	3 843	QN		QO	19 677	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	204 048	QV	14 019	QW		QX	218 067	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	207 605	ØP	29 943	ØQ		ØR	237 548	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement TOTAL I		M9	N1	N2		N3	N4	N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6		P7	P8	P9		Q1	
Terrains		Q2	Q3	Q4		Q5	Q6	Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2		R3	R4	R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9		S1	S2	S3		S4	
	Inst.gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7		S8	S9	T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5		T6	T7	T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3		U4	U5	U6		U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1		V2	V3	V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8		V9	W1	W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6		W7	W8	W9		X1	
TOTAL III		X2	X3	X4		X5	X6	X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL				NM				NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR		NS	NT	NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer								Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations								SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise JSP FINANCES					Néant ☐	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
	- corporelles	6E	6F	6G	6H	
	Sur immobilisations { titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
	- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises {		- d'exploitation	UE	UF		
		- financières	UG	UH		
		- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2018

Désignation de l'entreprise : JSP FINANCES		Néant ☐ *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	44 718	UV	44 718	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	99 688		99 688		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	30 379		30 379	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	38 673		38 673	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP	556		556	
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS	74 622		74 622		
	TOTAUX		VT	288 637	VU	288 637	VV
RENOVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	112 655	48 219	64 436		
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	32 343	32 343			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	153 231	153 231			
Personnel et comptes rattachés		8C	8 382	8 382			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	62 086	62 086			
États et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	50 724	50 724			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	13 633	13 633			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	422 621	422 621			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	855 677	VZ	791 241	64 436	
RENOVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	138 004	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	25 624	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.			

Désignation de l'entreprise : JSP FINANCES		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐	Exercice N, clos le : 31/12/2018	
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) { de l'exploitant ou des associés de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	24 468	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	4 321	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. 2058-B, cadre III)	WI	charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *					XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. Page 9 de la notice 2032)					I7	2 519
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou en GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - Imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - Imposées au taux de 0 %			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPVM* (entreprises à l'IS)							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		
		Déficits étrangers antérieurement Déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégrations des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
TOTAL I						WR	31 308
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WS	14 517
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WT	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - Imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'I.R.) - Imposées au taux de 0 % - Imposées au taux de 19 % - Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - Imputées sur les déficits antérieurs				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		
	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *						
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *						
	Entreprises nouvelles (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Sociétés investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
	ZFU-TE (art. 44 octies et 44 octies A)	ØV	Dispositif d'embauche à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS	
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Crédance dérogée par le report en arrière de déficit	ZJ	
Deductions des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	14 517
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI	16 790		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		déficit (II moins I)		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL			
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	16 790	XO	

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

Désignation de l'entreprise JSP FINANCES		Néant ☐ *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restants à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restants à reporter (somme K6 + YJ)	YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis AL. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	13 187
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes, non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1 ^{er} bis AL.2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciations *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO
	↓ Ligne WI	↓ Ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
 art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)
XU ☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2018

Désignation de l'entreprise : JSP FINANCES										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	65 428	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Autres répartitions Report à nouveau (NB: le total I doit nécessairement être égal au total II TOTAL II)	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	56 660			ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE					
			ZF								
	TOTAL I	ØF	122 089			ZG	122 089				
						ZH	122 089				
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ	63 496			
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	1 473			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des des loyers des biens pris en location)				J8		XQ	237 459			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	51 502			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	390 430			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n°2052						ZJ	680 866			
	- Taxes professionnelles*, CFE, CVAE						YW	193			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	27 576			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n°2052						YX	27 769			
T.V.A	- Montant de la TVA collectée						YY	309 984			
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	109 675			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*						ØB	503 406			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société						ZK	%			
	- Numéro de centre agréé* XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 de l'ann. III au CGI)			Si oui, cocher 1 si non 0 ZR			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH				
GISE DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : JSP FINANCES

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt*	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxables à 19 % (1)
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous-concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑫						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑬						
CADRE C : autres plus values taxables à 19 % ⑭							
			(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise: JSP FINANCES

Formulaire déposé au titre de l'IR EU Néant ☐ *

Néant ☐ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	Sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS									
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS
 Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)[illegible]

Désignation de l'entreprise : JSP FINANCES

Néant ☐ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8% ②

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①*.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12.8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 % ③	Solde des moins-values à 12.8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N-1			
N-2			
N-3			
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. 7 = ②+③+④-⑤-⑥ ⑦
		À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 291 I a sexies-0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 291 I a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % ou à 16,5% ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)							
N-1	N-1						
N-2	N-2						
N-3	N-3						
N-4	N-4						
N-5	N-5						
N-6	N-6						
N-7	N-7						
N-8	N-8						
N-9	N-9						
N-10	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D 2018

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : **JSP FINANCES**

Néant ☐ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

DGFIP N° 2059-E 2018

Désignation de l'entreprise : JSP FINANCES		Néant ☐	
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe			
Exercice ouvert le : 01/01/2018		et clos le : 31/12/2018	
		Durée en nombre de mois : 12	
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 574 595	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1 :	OX	1 574 595	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	12	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transfert de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	4 830	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2 :	OM	4 842	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	313 093	
Variation négative de stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	52 976	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	5	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mise à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3 :	OJ	366 075	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	(Total 1 + Total 2 - Total 3)	OG	1 213 362
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF	SA	1 213 362	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	1 574 595	Effectifs au sens de la CVAE
	EY	3.00	
Période de référence	GY	01012018	GZ
	HR	31122018	
Date de cessation			
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel	YP	3.00	
Dont apprentis	YF		
Dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE et portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD—Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD - Cotisations foncières des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Néant ☐ *
Néant ☐

N° de dépôt

31/12/2018

N° SIRET

4 4 8 3 7 6 5 0 9 0 0 0 1 5

JSP FINANCES

10 RUE DE LA SABLIERE

92230 GENEVILLIERS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique PANNEAU Prénom(s) GERARD

Nom marital % de détention 36.50 Nb de parts ou actions 101

Naissance : Date 18061956 N° Département 49 Commune SAUMUR Pays

Adresse : N° 2 Voie ALLEE DES NOISETIERS

Code Postal 95390 Commune SAINT PRIX Pays FR

Titre (2) MME Nom patronymique TOURON Prénom(s) CHRISTINE

Nom marital PANNEAU % de détention 36.50 Nb de parts ou actions 101

Naissance : Date 11021963 N° Département 64 Commune ORTHEZ Pays FRANCE

Adresse : N° 2 Voie ALLEE DES NOISETIERS

Code Postal 95390 Commune SAINT PRIX Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrit en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

JSP FINANCES

N° SIRET

44837650900015

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
		Nom marital		% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance :	Date	N° Département		Commune	Pays
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
		Nom marital		% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance :	Date	N° Département		Commune	Pays
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
		Nom marital		% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance :	Date	N° Département		Commune	Pays
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
		Nom marital		% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance :	Date	N° Département		Commune	Pays
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
		Nom marital		% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance :	Date	N° Département		Commune	Pays
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
		Nom marital		% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance :	Date	N° Département		Commune	Pays
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
		Nom marital		% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance :	Date	N° Département		Commune	Pays
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2018

N° SIRET

4 4 8 3 7 6 5 0 9 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

JSP FINANCES

ADRESSE (voie)

10 RUE DE LA SABLIERE

CODE POSTAL

92230

VILLE

GENEVILLIERS

N° de dépôt

P5

Forme juridique

SAS

Dénomination

R S I

N° SIREN (si société établie en France)

384687539

% de détention

42.80

Adresse :

N°

10

Voie

RUE DE LA SABLIERE

Code Postal

92230

Commune

GENEVILLIERS

Pays

FR

Forme juridique

SRL

Dénomination

R S I EST

N° SIREN (si société établie en France)

449154434

% de détention

4.16

Adresse :

N°

60

Voie

RUE DES CEVENNES

Code Postal

57

Commune

CREHANGE

Pays

FR

Forme juridique

SAS

Dénomination

R S I OUEST

N° SIREN (si société établie en France)

478903222

% de détention

83.00

Adresse :

N°

130

Voie

RUE DU GENERAL DE GAULLE

Code Postal

78300

Commune

POISSY

Pays

FR

Forme juridique

SAS

Dénomination

R S I NORD

N° SIREN (si société établie en France)

493903033

% de détention

90.47

Adresse :

N°

194

Voie

RUE DE PARIS

Code Postal

95150

Commune

TAVERNY

Pays

FR

Forme juridique

SRL

Dénomination

CHALLENGE SERVICES PLUS

N° SIREN (si société établie en France)

410965073

% de détention

10.00

Adresse :

N°

10

Voie

RUE DE LA SABLIERE

Code Postal

92230

Commune

GENEVILLIERS

Pays

FR

Forme juridique

SAS

Dénomination

RSI PARIS

N° SIREN (si société établie en France)

820268571

% de détention

98.00

Adresse :

N°

15

Voie

RUE DES IMMEUBLES INDUSTRIE

Code Postal

75011

Commune

PARIS

Pays

FR

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

JSP FINANCES

Société par actions simplifiée
au capital de 280.000 Euros
Siège social : 10, rue de la Sablière – 92230 GENNEVILLIERS

RCS NANTERRE 448 376 509

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 MAI 2019

L'an deux mille dix-neuf,
et le treize mai, à onze heures trente,

Les Associés de la Société se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, au Cabinet ODINOT & Associés – 250 bis, rue du Fbg St-Honoré – 75008 PARIS, sur convocation faite par le Président suivant lettres en date du 26 avril 2019.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel, que comme mandataire.

Monsieur Gérard PANNEAU préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Gérard DECALO, Commissaire aux Comptes régulièrement convoqué, est absent et excusé.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que les Associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 276 actions, soit plus du quart des actions ayant droit de vote.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des Associés :

- les statuts de la société
- la feuille de présence à l'Assemblée
- les pouvoirs des Associés représentés par des mandataires, ainsi que les formulaires de vote par correspondance
- les copies des lettres de convocation
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2018
- le rapport de gestion du Président
- les rapports du Commissaire aux Comptes
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée

Puis le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du Président, les rapports du Commissaire aux Comptes, la liste des Associés, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des Associés, au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

JSP CP CP JSP

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- *Lecture du rapport de gestion du Président sur les comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et présentation des comptes de cet exercice*
- *Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission*
- *Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce et approbation des conventions qui y sont visées*
- *Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et des rapports qui les concernent*
- *Quitus au Président*
- *Affectation et répartition des résultats de l'exercice*
- *Délégation de pouvoir pour les formalités*
- *Questions diverses*

Le Président donne lecture de son rapport, puis des rapports du Commissaire aux Comptes.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Plus personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2018, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve à Monsieur Gérard PANNEAU de sa gestion en sa qualité de Président de la société pour l'exercice écoulé.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice, soit 14.517 Euros, au poste « *Report à nouveau* ».

L'Assemblée Générale reconnaît, en outre, qu'il lui a été rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le montant de la rémunération servie au Président de la Société au cours de l'exercice écoulé d'un montant brut de 167.371 Euros, au titre de ses fonctions de Président.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

QUATRIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve, dans les conditions définies à l'article L.227-10 du Code de Commerce, les conventions visées audit article et présentées dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

CINQUIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités de publicité nécessaires, notamment auprès du Greffe du Tribunal de Commerce.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été signé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les Associés.

Le Président



Les Associés

